

BOUVIGNY-BOYEFFLES

Journal Municipal



N°81



MEILLEURS VOEUX

Repas des aînés



Village de Noël



Distribution des coquilles



Evènements à venir

JANVIER

- 03 - FCB - Tournoi Baby - U6 - La galette - Salle F.Arthaud
- 04 - FCB - Tournoi U8-U9 - Salle F.Arthaud
- 11 - FCB - Tournoi U10 - U11 - Salle F.Arthaud
- 18 - FCB - Tournoi U12 - U13 - Salle F.Arthaud

FEVRIER

- 01 - Amicale Laïque - Loto - Salle des Fêtes
- 08 - Ecole de musique - Brocante - Salle F.Arthaud
- 21 - FCB - Loto - Salle F.Arthaud

MARS

- 08 - Amicale Laïque - Brocante - Salle F.Arthaud
- 19 - Cérémonie de la fin de la guerre d'Algérie - Salle des Fêtes
- 22 - Les Amis de St Martin - Marché aux puces - Rue du Prince
- 27 - Taiso Géant école primaire - Salle F.Arthaud
- 29 - Bourse aux jouets / Marché aux puces - parents d'élèves école Pierre Curie - Salle F.Arthaud

AVRIL

- 01 - MJL - Chasse à l'oeuf - Salle F.Arthaud ou extérieur
- 12 - Comité de Quartier - Marché aux puces - Salle F.Arthaud
- 19 - Les Charitables - Repas - Salle des Fêtes
- 24 - Cérémonie de la Déportation - Vin d'honneur - Salle des Fêtes
- 24/25/26 - Ducasse de Boyeffles et quartier de la Gare organisée par le FCB et la municipalité
- 25 - FCB - Marché aux puces - Rue de Lucheux
- 26 - Réception des Anciens à Boyeffles

MAI

- 01 - Cérémonie du 1er mai - Remise de diplômes - Vin d'honneur - Salle des Fêtes
- 02/03 - Tennis Féminin - Tournoi - Salle F.Arthaud
- 08 - Cérémonie du 8 mai 1945 - Vin d'honneur - Salle des Fêtes
- 09 - Color Run - Maison des Jeunes
- 23 - Ecole de musique - Ecole primaire - Grand Concert - Salle F.Arthaud
- 30 - Ecole Maternelle - Fête des parents - Salle F.Arthaud

Le journal des Bovéniens

Ville de Bouvigny-Boyeffles.

Mairie

Place Patou

62172 BOUVIGNY-BOYEFFLES

Tél : 03.21.29.16.59

Mail : mairie.bouvigny-boyeffles@wanadoo.fr

Site web : www.bouvigny-boyeffles.fr

Directeur de la publication : Maurice VISEUX

Réalisation : service communication

Journal édité par la Mairie
de Bouvigny-Boyeffles

Distribué gratuitement - IPNS

Site officiel de la Mairie pour ne rien
manquer de l'actualité de votre commune



Etat Civil

Félicitations aux jeunes mariés :

- LIEFOOGHE Antoine et CAUDELLE Perrine mariés le 20/09/2025
- PETIT Anthony et LEUWERS Amandine mariés le 04/10/2025
- MAILLET Julie et GREFILS Melvin mariés le 11/10/2025
- CHRISTIEN Sébastien et SOWINSKI Caroline mariés le 25/10/2025
- MASSON Maxime et NINA Kelly mariés le 29/11/2025

Félicitations aux parents de :

- GOURLAIN Romy née le 06/05/2025
- HOGUET Alma née le 12/06/2025
- NOWAK Achille né le 03/06/2025
- NOGRET Nihno né le 16/10/2025
- VERMEERSCH Adrien né 28/10/2025
- ROUBINEAU Luna née le 30/11/2025

Sincères condoléances aux familles :

- LECLERCQ Francis décédé le 07/07/2025
- CREPELLE Claude décédé le 03/10/2025
- WARTELLE Franck décédé le 08/10/2025
- LEDÉE Albert décédé le 15/10/2025
- PANFIL Edouard décédé le 12/11/2025
- VISTICOT Didier décédé le 12/11/2025
- FRANÇOIS Suzette décédée le 18/11/2025
- PAILLEUX Arlette décédée le 01/12/2025
- ETOC Guy décédé le 06/12/2025
- GOSELIN Pierre décédé le 02/12/2025
- WILLAUME Agnès décédée le 05/12/2025
- VARÉE Monique décédée le 08/12/2025

Bienvenue aux nouveaux arrivants!

Bien que cela ne revête aucun caractère obligatoire, il peut être intéressant pour les nouveaux habitants de se faire connaître en mairie (dans le respect de la réglementation RGPD) :

- Une information vous sera donnée sur les activités municipales : le fonctionnement des écoles, associations, événements, etc ... ce sera l'occasion de vous inscrire sur la liste électorale ;
- Se faire répertorier pour l'inscription au plan communal de sauvegarde ainsi qu'au plan canicule pour les personnes vulnérables ;
- Au moment de l'inscription sur les listes électorales, la mairie prendra note des administrés de 60 ans et plus afin de recevoir l'invitation pour le banquet des aînés qui a lieu en octobre chaque année mais également des habitants de 70 ans et plus pour qu'ils puissent recevoir le colis de Noël ;
- De même le secrétariat convoque les jeunes dès leur 18ème anniversaire en vue d'une remise de cadeau ;
- Un cadeau de bienvenue vous sera remis lors de votre visite.

Inscriptions listes électorales

Les nouveaux habitants doivent demander leur inscription sur les listes électorales de la commune.

Vous pouvez effectuer votre demande d'inscription sur les listes électorales, en ligne, sur le site du **service-public.fr** ou en vous rendant en Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

ATTENTION : pour les citoyens qui viennent d'avoir 18 ans, l'inscription est automatique si vous êtes fait recensés à Bouvigny-Boyeffles (vous pouvez vous rapprocher des services de la mairie pour vérifier).



Condensé des délibérations du Conseil Municipal du 16 septembre 2025

**Le procès-verbal de la séance du conseil municipal est publié sur le site
www.bouvigny-boyeffles.fr**

* Procès-verbal séance du 17 juin 2025

Après en avoir délibéré, il est approuvé à l'unanimité.

* Création d'emplois non permanents

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de créer 2 emplois non permanents,
- d'autoriser Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour le recrutement,
- que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

* Création d'emplois et ouverture centre de loisirs

Il est proposé l'ouverture d'un centre de loisirs, avec création d'emplois, pour les périodes suivantes :

- Du 20 octobre 2025 au 31 octobre 2025 (avec ou sans cantine) pour les 6/17 ans de 8h45 à 17h, création au maximum de 9 emplois,
- Du 22 décembre 2025 au 26 décembre 2025 de 14h à 17h pour les 6/17 ans, création au maximum de 6 emplois,
- Du 16 février 2026 au 27 février 2026 (avec ou sans cantine) pour les 6/17 ans de 8h45 à 17h, création au maximum de 10 emplois.

Il est fait part également de manifestations organisées par la maison des jeunes durant l'année : chasse à l'œuf, halloween, Saint Nicolas, mercredis récréatifs, patinoire, activités/sorties exceptionnelles (ex : match de foot, color run, octobre rose.....). Il est proposé la création : au maximum de 4 emplois pour la chasse à l'œuf, au maximum de 4 emplois pour halloween, au maximum de 4 emplois pour Saint Nicolas, au maximum de 4 emplois par mercredi récréatif, au maximum de 11 emplois pour la patinoire, au maximum de 5 emplois par activités/sorties exceptionnelles.

Il est proposé que :

- l'ouverture des centres soit conditionnée à une participation minimum de 8 enfants,
- les tarifs soient ceux définis par les délibérations n°2018-033 et n°2016-015,
- les personnes soient rémunérées selon la délibération n°2024-021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'ouvrir un centre de loisirs aux dates et aux conditions énumérées ci-dessus,
- de créer, en conséquence, et au maximum le nombre d'emplois indiqués ci-dessus par période et par manifestation,
- d'autoriser le maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour le recrutement,
- dit que les tarifs seront ceux définis par les délibérations n°2018-033 et n°2016-015,
- dit que les personnes seront rémunérées selon la délibération n°2024-021.

* Modification des horaires d'extinction de l'éclairage public

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2022-042 concernant l'extinction de l'éclairage public, de 22h à 6h, dans un contexte de forte hausse du coût de l'énergie.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les prix ont baissé depuis 2 ans, permettant aujourd’hui d’assouplir la plage horaire d’extinction d’éclairage public, tout en maintenant les actions en faveur de la maîtrise des consommations d’énergies, de la préservation de l’environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.

Afin d’assurer plus de commodités pour les administrés, Monsieur le Maire propose de réduire la plage horaire d’extinction de 23h à 5h.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l’unanimité :

- DECIDE que l’éclairage public sera interrompu la nuit, de 23h à 5h, dès que les horloges astronomiques auront été modifiées,
- CHARGE Monsieur le Maire de prendre l’arrêté précisant les modalités d’application de cette mesure, et en particulier les lieux concernés.

* Convention avec le Centre de gestion du Pas-de-Calais (CDG62) : adhésion au service prévention et santé au travail

Conformément à l’article L812-3 du Code général de la fonction publique, les collectivités doivent disposer d’un service de médecine préventive.

Cette mission peut être réalisée par le Centre de Gestion après l’établissement d’une convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité :

- Décide, à compter du 01/01/2026, de confier au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas-de-Calais, la prestation de Prévention et Santé au travail et autorise le Maire à signer la convention d’adhésion.

* Transfert de garantie d'emprunt

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2005-01, en date du 04 février 2005, accordant la garantie de la commune à la Société Immobilière Grand Hainaut (anciennement SAHLM Le Logement Rural), pour le remboursement de 2 emprunts destinés au financement pour l’acquisition d’un terrain, rue Mayeur, et la construction sur ledit terrain de 15 logements (prêts réalisés à La Caisse des dépôts et consignations en 2005).

Vu la demande de Société Immobilière Grand Hainaut (SIGH) tendant à transférer lesdits prêts à SIA Habitat, suite à un transfert de patrimoine.

L’assemblée délibérante de Bouvigny-Boyeffles, à l’unanimité, réitère sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement des prêts consentis par la Caisse des dépôts et consignations et transférés à SIA Habitat.

Marché hebdomadaire



Notre marché hebdomadaire se tient sur le parking de la salle de sports le jeudi de 16h à 19h. Vous y trouverez un boucher charcutier, un fromager et la Fabrique à Pokés dès 17h30.

Nouveau!



Bouvigny-Boyeffles

ARTOIS MOBILITÉS



Condensé des délibérations du Conseil Municipal du 17 novembre 2025

**Le procès-verbal de la séance du conseil municipal est publié sur le site
www.bouvigny-boyeffles.fr**

* Procès-verbal séance du 16 septembre 2025

Après en avoir délibéré, il est approuvé à l'unanimité.

* Suppression d'emplois, modification du tableau des effectifs des emplois permanents

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 23 septembre 2025.

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 21 octobre 2025.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal valide à compter du 01 janvier 2026 :

- la suppression d'un emploi d'adjoint technique,
- la suppression d'un emploi d'adjoint technique principal de 2eme classe,
- le nouveau tableau des effectifs des emplois permanents.

* Rapport de la CLECT (transfert réseaux de chaleur à la CALL)

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'APPROUVER le rapport de la CLECT du 30 septembre 2025 ;
- De NOTIFIER cette décision à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

* Avenant tarifaire au contrat groupe d'assurance statutaire du CDG62

Le conseil municipal est informé d'un courrier du CDG62, en date du 20/10/2025, indiquant l'obligation pour l'assureur GROUPAMA de réviser la tarification initialement prévue, à compter du 01/01/2026, suite à une dérive de la sinistralité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les nouveaux taux.

* Information : signature d'une convention avec la fondation du patrimoine

Monsieur le Maire informe le conseil municipal avoir signé, avec la fondation du patrimoine, une convention de souscription en date du 23 octobre 2025.

La collecte des dons sera assurée par l'association « sauvons notre église » afin de financer en partie la fin des travaux de restauration de l'église Saint Martin (partie basse dont le coût est estimé à plus de 433 000€ HT).

* Autorisation signature d'une convention d'occupation du domaine public avec Free

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2024-040, en date du 03 décembre 2024, qui évoquait le projet de Free d'installer des antennes relais dans le clocher de l'église et qui définissait les modalités de consultation avec les administrés.

Conformément à ladite délibération, Monsieur le Maire indique :

- que la population a été informée par l'intermédiaire d'un affichage en mairie, du site internet et des panneaux d'informations,
- que le dossier d'information dudit projet et un registre d'observations ont été mis à disposition du 05/12/2024 au 31/01/2025,
- que 2 observations ont été indiquées,
- que le Diocèse a donné son accord au projet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, et sous réserve de l'accord de la déclaration préalable :

-Autorise Free à implanter dans le clocher de l'église, 3 antennes relais ainsi que le matériel permettant le fonctionnement, pour une surface louée de 11m²,

-Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public avec Free, d'une durée de 12 ans (renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de 6 ans), pour la location de l'emplacement destiné à accueillir les installations de communications électroniques (la commune percevra un loyer annuel de 7500€ nets, indexé selon les conditions actées dans la convention),

-Informe que la société Free devra réaliser les travaux conformément à ceux prévus dans le dossier d'information et qu'en cas de non-conformité, la société Free devra restituer la surface louée en bon état et vide de tout équipement technique,

-Informe que la société Free devra respecter au plus près les valeurs d'expositions aux champs électromagnétiques estimées dans le dossier d'information, avec comme obligation de ne pas dépasser les seuils maximaux réglementaires, sous peine de devoir restituer la surface louée en bon état et vide de tout équipement technique.

* Rapport de la CLECT (infrastructures de recharge des véhicules électriques)

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'APPROUVER le rapport de la CLECT du 30 septembre 2025 ;
- De NOTIFIER cette décision à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Enquête INSEE



ENQUÊTE

Budget de famille

Une enquête de l'Insee réalisée de janvier à décembre 2026



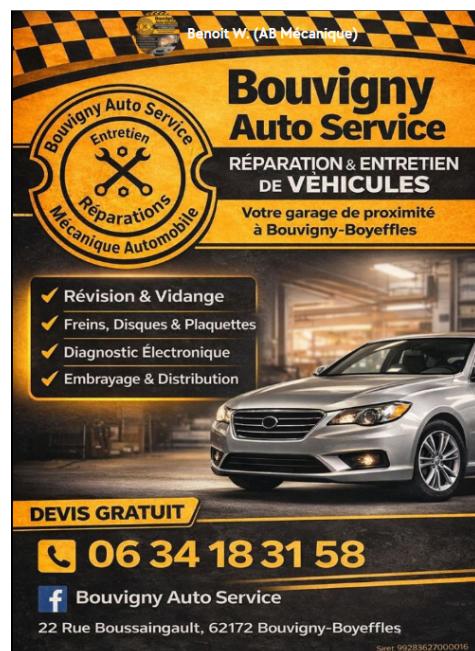
insee.fr  

Commerçants



Coiffure à domicile
06/12/45/47/04
celghislain@gmail.com

 *Addictifs by Céline*



Bouvigny Auto Service
RÉPARATION & ENTRETIEN DE VÉHICULES
Votre garage de proximité à Bouvigny-Boyeffles

✓ Révision & Vidange
✓ Freins, Disques & Plaquettes
✓ Diagnostic Électronique
✓ Embrayage & Distribution

DEVIS GRATUIT
 **06 34 18 31 58**
 **Bouvigny Auto Service**
22 Rue Boussainingault, 62172 Bouvigny-Boyeffles

81ème anniversaire de la Libération du Pas-de-Calais

Le 21 septembre, Mr BRISSE Jean-Jacques s'est rendu à la 81ème cérémonie de la Libération du Pas-de-Calais en hommage aux 218 fusillés de la Citadelle d'Arras dont Morgat Lucien et Boidin André, figures de Bouvigny-Boyeffles.
Pour cette occasion, une gerbe a été déposée.



Renouvellement du Conseil Municipal Des Jeunes

Le 2 octobre 2025, le conseil municipal est de nouveau renouvelé à moitié comme chaque année ! Nos futurs collégiens cèdent la place aux futurs élèves de CM2. 3 listes se sont présentées à l'école Pierre Curie avec pour chacun des projets différents et ambitieux.

Monsieur le Maire, accompagné de Mr Jean-Jacques BRISSE, Mr Marle, Charlotte ont tenu à féliciter et encourager chacun d'entre eux dans leur engagement et motivation.

Les votes sont désormais terminés, les résultats sont tombés !

Félicitations à Madame le Maire, De La Forest Divonne Julia, sa première adjointe Maillet Salomé, ainsi que la deuxième adjointe Delattre Léonie.



Recrutement

Centre de loisirs été

DU 6 JUILLET AU 14 AOÛT 2026

Retrait des dossiers de candidature en Mairie, à la MJL
ou
téléchargeables sur le site

www.Bouvigny-Boyeffles.fr

> services municipaux > Maison des jeunes



Retour des dossiers avant le 21 février 2026

À 16 ANS

c'est le
recensement !

... et il est obligatoire !

Tous les jeunes français doivent se faire recenser :
soit en ligne, soit en mairie.

Cette obligation légale doit
s'effectuer **dans les 3 mois**
qui suivent les 16 ans.



Octobre Rose



Un immense merci à toutes et à tous pour votre participation à cette belle journée d'action Octobre Rose.

Vous étiez 82 marcheurs, 11 donneurs de cheveux en soutien aux personnes atteintes de cancer, et 100 convives réunis lors de notre soirée rose.

Merci à l'Amicale laïque, Fémi'Foot, La Bouvignoise, Burger Concept et Kick On Groove pour l'organisation de cette journée réussie, ainsi que pour leurs généreux dons.

Grâce à votre mobilisation, 500 € ont pu être reversés à la Fondation ARC pour la recherche contre le cancer.

Rendez-vous l'année prochaine, toujours unis et solidaires.

Le traditionnel repas des aînés



Moment très attendu par les Bovéniens de plus de 60 ans, le repas des aînés a une nouvelle fois réuni plus de 200 convives autour d'un déjeuner convivial.

À cette occasion, la commune a souhaité offrir à chaque couple présent un livre mettant à l'honneur les figures emblématiques de Bouvigny-Boyeffles. L'ouvrage a été entièrement réalisé par le Comité Historique.

Un excellent repas, une animation festive et une ambiance chaleureuse ont fait de ce rendez-vous un très beau moment de partage, marqué également par la mise à l'honneur des doyens de la commune : Mme BRUVRY Geneviève et Mr VAN TICHELEN Jacques.



Signature d'une nouvelle convention de collecte de fonds pour la dernière phase des travaux de l'église

Monsieur le Maire et Monsieur Carré, président de l'association Sauvons notre église ont procédé à la signature d'une nouvelle convention permettant la collecte de fonds, nécessaires à la dernière phase des travaux de l'église.

Cette étape marque une avancée importante dans la restauration de l'édifice (dernière phase) et témoigne de la collaboration entre la commune et l'association pour la préservation du patrimoine local.



Halloween

Le 31 octobre, la salle s'est transformée en véritable repaire de créatures effrayantes. Les squelettes dansants, sorcières et épouvantails inquiétants ont rendu l'atmosphère spéciale. Différents stands ont été animés par les élus ! Ils se sont vu confier la préparation de la fameuse soupe à la citrouille ainsi que la distribution de boissons. Certains se sont chargés d'immortaliser l'événement en prenant de nombreuses photos. Les parents d'élèves, de leur côté, ont régalé petits et grands avec du popcorn.

Pour conclure en beauté, un spectacle de jongleurs lumineux a ébloui le public et a fait sensation ! Entre ombres et éclats de rire, les participants ont vécu une soirée pleine de frissons et de surprises.

Heureusement, les créatures ont fini par retrouver leur calme... ou presque.



Merci de votre présence, et rendez-vous l'année prochaine pour encore plus de frayeur !



Escape Game

La salle des fêtes de Bouvigny-Boyeffles a accueilli l'escape game historique « La dernière lettre de Marguerite ». Proposé gratuitement par la municipalité à l'occasion de l'exposition annuelle du Comité Historique de Bouvigny-Boyeffles,

les jeunes participants, plongés en 1943, ont mené l'enquête avec enthousiasme, mêlant réflexion, coopération et découverte de l'Histoire locale.

Un événement ludique et pédagogique qui a rencontré un beau succès.

Un beau moment de partage autour de l'Histoire,
salué par les enfants comme par les accompagnateurs.



Cérémonie du 11 novembre

La commune a commémoré l'Armistice du 11 novembre en présence des élus municipaux et du Conseil Municipal des Jeunes.

La cérémonie s'est conclue par le dépôt de gerbe au monument aux morts, dans un moment de recueillement et de mémoire.



Repas 100% Bovénien



La cantine scolaire a proposé un repas exceptionnel, entièrement réalisé à partir des produits frais achetés sur le marché et auprès des commerçants de Bouvigny.

La viande provenait du boucher du village, la crème du fromager, les chouquettes de la boulangerie, les carottes de la ferme Duhamel et la salade de l'épicerie Chez Méli.

Une belle initiative mettant à l'honneur les producteurs et commerçants locaux, tout en offrant aux enfants un repas de qualité, savoureux et de proximité.

Concert SASO

Droit de Cité et la Municipalité de Bouvigny-Boyeffles se sont de nouveau associés pour proposer un concert à l'occasion de la Sainte-Barbe le 4 décembre. Plus de 70 personnes étaient réunies pour l'événement. Mélant guitare acoustique et chant a capella, le quatuor a su nous captiver en nous entraînant à travers différentes langues et ambiances. Alternant entre rock et folk, le groupe, très proche du public, a terminé en beauté en interprétant un dernier morceau au cœur de la foule.

Un moment de partage et de véritable symbiose avec le public.



Un repas de Noël festif à la cantine scolaire



À l'occasion des fêtes de fin d'année, la cantine scolaire a célébré Noël dans une ambiance joyeuse et conviviale. Les enfants se sont régaliés autour d'un repas festif, rythmé par des musiques de Noël qui ont apporté une touche de magie.

Rires, gourmandise et bonne humeur étaient au rendez-vous pour le plus grand plaisir des petits convives.

Marché de Noël

Le traditionnel « Marché de Noël » a fait son retour les 13 et 14 décembre dans la salle de sports Florence Arthaud.

De nombreux exposants étaient au rendez-vous : compositions florales, produits de beauté, articles personnalisés, jouets faits main, sans oublier les spécialités locales, pour le plus grand bonheur des visiteurs !



La magie du Village de Noël !



Le temps d'un week-end, le centre du village s'est enveloppé de la magie de Noël. Imaginez... des enfants glissant sur la piste de luge, riant aux éclats sur la patinoire ou encore émerveillés devant le spectacle des lutins farceurs et l'arrivée de Saint Nicolas accompagné de son âne.

Pendant ce temps, les parents flânaient dans les allées du Village de Noël, à la découverte des stands d'artisans débordant d'idées cadeaux pour les fêtes : gourmandises, bijoux, vêtements, fleurs et bien d'autres trésors.

Les parents d'élèves ont également contribué à la convivialité de l'événement en régalaient les passants de douceurs sucrées et salées, pour le plus grand plaisir de tous.

L'esprit des fêtes était bien présent à Bouvigny-Boyeffles ce week-end du 5 et 6 décembre !



Atelier confection de coquilles avec le CMJ

Des jeunes, des moins jeunes... Des moments de partage...

Mercredi matin, Jean-Claude Masclef, ancien boulanger du village, a accueilli les enfants élus au conseil municipal des jeunes pour un atelier de boulangerie.

Au programme : confection de coquilles de Noël

Lors du goûter intergénérationnel qui a eu lieu le 18 juin au béguinage, Jean Claude avait proposé aux jeunes de leur transmettre un peu de son savoir-faire et de sa passion. C'est dans une ambiance conviviale que les enfants ont mis la main à la pâte.

Pour prolonger cette belle initiative, dès la sortie de l'école, jeudi, les enfants se sont rendus au club de l'amitié des retraités pour partager le goûter.

L'accueil chaleureux qui leur a été réservé promet encore de belles actions à venir.



Distribution des coquilles de Noël

Comme chaque année, Monsieur le Maire et les élus municipaux se sont rendus à l'école maternelle où le père Noël a fait une joyeuse apparition, ainsi qu'à l'école primaire et à la maison de retraite.

À cette occasion, des coquilles et des clémentines ont été distribuées aux enfants et aux résidents. Une tradition particulièrement appréciée aussi bien par les plus jeunes que par les ainés.

Ce moment de partage permet de marquer la fin de l'année dans une ambiance chaleureuse et festive.



Distribution de chocolats à l'IME



Accompagné des élus, le Maire a rendu visite aux enfants de l'IME pour une distribution de chocolats, pour le plus grand bonheur de tous.

Centre de loisirs de Noël



Entre activités manuelles, sortie au ski, goûter et après-midi au L Park, les 4 demi-journées ont été bien remplies pour nos jeunes.

Une page se tourne pour trois agents communaux

L'année 2025 marque un moment important pour la commune avec le départ à la retraite de trois agents qui ont, chacun à leur manière, contribué à la vie et au bon fonctionnement des services municipaux.

André BEAUCAMP a débuté son parcours au service technique le 4 août 1981. Après avoir été stagiaire en octobre 1982, il a accompagné la commune pendant 44 années avec sérieux, savoir-faire et une grande fidélité. Il a pris sa retraite le 1er juillet 2025, laissant derrière lui de nombreux souvenirs et un travail apprécié de tous.

André ZAJAC a rejoint le service technique le 1er avril 2003. Stagiaire puis titularisé en 2004, il a exercé ses fonctions durant 21 années, toujours avec implication et bonne humeur. Il a fait valoir ses droits à la retraite le 1er octobre 2025.

Catherine ROUSSILLE a commencé sa carrière au service administratif le 1er mars 2002 dans le cadre d'un contrat emploi consolidé. Stagiaire puis titularisée en 2005 puis titularisée en 2006, elle a accompagné la commune pendant 23 années, apportant rigueur, disponibilité et sens du service public. Elle a pris sa retraite le 16 octobre 2025.

La municipalité et l'ensemble des collègues tiennent à remercier chaleureusement les nouveaux retraités pour leur engagement au fil des années, et leur souhaitent une retraite heureuse, remplie de projets, de temps pour soi et de moments partagés.



Travaux rue Arthur Mayeur

Des travaux de création d'un puits de perte ont été réalisés rue Arthur Mayeur visant à améliorer l'évacuation des eaux pluviales et à limiter les risques d'inondations. Cet aménagement permettra une meilleure infiltration de l'eau dans le sol lors de fortes précipitations, contribuant ainsi à la protection des riverains.



WUJA'S RACKS

Philippe CARON
Gérant

Fourniture et Pose :

- Rayonnage pour archives et petites pièces détachées
- Rayonnage Mi-Lourd et à Palettes
- Rayonnage Cantilever
- Plateforme sur Poteaux + Garde-Corps + Escaliers
- Contrôle Technique de Racks à Palettes

Adresse :
17 Rue Arthur Mayeur,
62172 Bouvigny-Boyeffles

Téléphone :
07 68 36 06 76 ph.caronkubiak@gmail.com

E-Mail :
ph.caronkubiak@gmail.com

La vie du Club de l'Amitié



Le 20 novembre dernier, le club a organisé le repas annuel dit du HARENG, présidé par Mr Henri Cordonnier entouré de son équipe et en présence de Monsieur le Maire.

Maurice Hennebelle s'est occupé de la cuisson du repas.

Le repas de Noël a eu lieu le 11 décembre, Benjamin Hennebelle a assuré l'animation.

45 personnes ont assisté à ces deux repas.

Yoga du rire

Depuis septembre l'Amicale Laïque vous propose une nouvelle activité... le yoga du rire avec Nathalie, animatrice certifiée par l'école internationale du rire (initiée par le docteur Madan Kataria fondateur du yoga du rire en Inde)

Pourquoi est-il si important de rire ?... Pour notre bien-être physique et psychique car rire, tout comme le sport, est bénéfique à notre santé (scientifiquement connu). Rire libère des hormones «du bonheur» puissants anti-stress et par chance le cerveau ne fait pas la différence entre un rire inné et un rire forcé. Rire, c'est aussi bien respirer et surtout lâcher prise.

Menu d'une séance :

Apéro : préparation physique, respiration et mental

Plat : des rires rien que des rires

Dessert : retour au calme et relaxation guidée pour repartir en joie et détendue

Si vous avez envie de tester (séance découverte gratuite), rejoignez-nous pour rire ensemble dans le respect, la bienveillance et sans jugement pour une petite heure de détente garantie.

«Rire c'est comme les essuie-glaces.. ça n'empêche pas la pluie de tomber mais ça permet d'avancer» G.Jugnot

INFO : 06-88-44-39-53

Nouveau à Bouvigny -Boyeffles

YOGA DU RIRE

Julien Pichot - Directeur 0610 25 708 936
ECOLE D'EURASIE.COM
Institut des sciences du bonheur
Plus heureux au monde plus souvent !

RIRE POUR SOI avec Nathalie

Pour rire ensemble dans le respect et la bienveillance

LES BIENFAITS DU RIRE



Mardi soir 18h30 /19h30

(salle CORDONNIER rue Maurice Gouy)

DATES 2026 : JANVIER : mardi 06 et 20

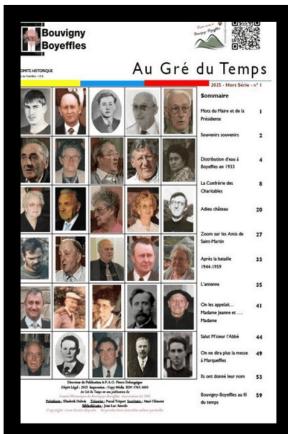
FEVRIER : mardi 24

MARS : mardi 10 et 24

(Tél :06 88 44 39 53)

Votre première séance découverte offerte

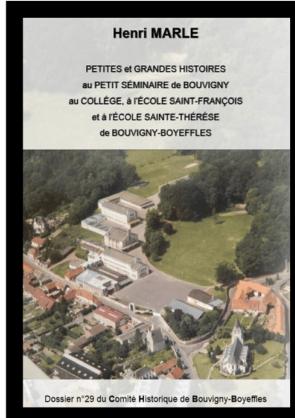
Comité Historique



Hors série n°1

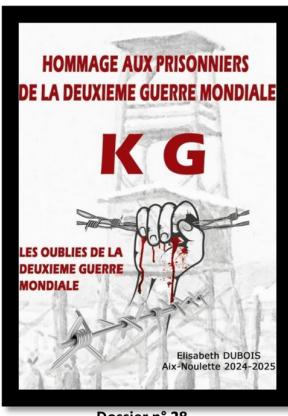
L'auteur, Daniel GENELLE, sur la demande de M. VISEUX, maire de Bouvigny, s'est attaché à rassembler dans ce premier hors-série, des articles, des coupures de presse ayant mis à l'honneur des Boveniens dont vous retrouvez les photos en première page de couverture.

Pascal TRIQUET, quant à lui, photographe de notre comité à mis en juxtaposition des cartes anciennes postales (CPA) avec des photos prises en 2024 et 2025 afin de mieux constater l'évolution des rues de notre beau village. Hors-série n° 1, format A4, 80 pages, 15 € sans frais de port pour nos adhérents, sinon ajouter 5€.



Dossier n°29

L'auteur, Henri MARLE, a réuni dans cet ouvrage trente années de sa vie vouée au collège Saint-François à assurer tous les travaux d'aménagements qui ont été effectués pour le bien-être des collégiens. Tout ceci n'aurait pu se faire sans le concours des parents d'élèves qui comme Henri MARLE ont travaillé bénévolement. Vous retrouverez chaque historique de tous ces travaux ainsi que de nombreuses photos Mettant en scène tous les participants pour la réalisation de ces ouvrages. En dernière partie, vous retrouverez tous les discours des départs en retraite des personnels enseignants et techniques. Dossier n°29, format A4, 246 pages vendu 20 € plus port 8 € de port



Dossier n° 28

L'auteur, Elisabeth DUBOIS, a rendu un hommage aux Oubliés de la 2ème guerre mondiale, à savoir: les prisonniers en stalags, les STO, les travailleurs volontaires, un évadé, sans oublier celui qui réussit l'exploit de n'être interné que 78 jours, au soldat mort en service, aux 3 FFI fusillés, 2 internés en camp de concentration, aux résistants de l'ombre sous la houlette du maire de l'époque, Emile KAYSER (1935-1945), le discours de la Libération (2 septembre 1944) en date du 4 septembre 1944, l'historique des stalags dans lesquels ont vécu nos prisonniers. Dossier n°28, format A4, 282 pages, vendu 20 € plus port 8 €

Bon de commande

Nom:	Hors-série n°1
Prénom:	Nombre souhaité Soit 15 € x =....
Adresse:	Dossier n°28
Courriel:	Nombre souhaité Soit 20 € x =....
Téléphone:	Dossier n°29
Commande du	Nombre souhaité Soit 20 € x =....
Adresser la commande à	Merci d'ajouter les frais de port soit:
Mme DUBOIS—C.H.B.B. 17 allée des Jacinthes 62160 Aix-Noulette Tél: 06 44 00 14 01 Courriel: dubois.elisabeth4@wanadoo.fr	pour 1 dossier: 8,65 €, 2 ou 3 dossiers: 10,70 €, 4 à 5 dossiers: 16,60 €
Total:	
Possibilité de retirer les ouvrages chez Mme DUBOIS 06 44 00 14 01	

Sites internet: Facebook: Comité Historique de Bouvigny

HTTP://histoire.bouvigny.free.fr

Youtube

http://comhistobouvigny.canalblog.com

Ecole de musique



BOUVIGNY-BOYEFFLES

Dimanche 8 Février 2026

8h-15h

Salle Florence ARTHAUD



6 € la table



Amicale Laïque



Comme chaque année le Père Noël a fait une petite escale à Bouvigny afin d'offrir un cadeau ainsi que des friandises aux enfants de l'Amicale Laïque section accro sport, éveil sportif et danse. La section fitness a elle aussi de son côté voulu marquer le coup. Merci à la Municipalité pour son aide et sa participation.

Pour les différentes activités de l'Amicale, les inscriptions sont toujours possibles. L'Amicale Laïque vous présente ses meilleurs voeux de bonheur et de santé.

Les Amis du Moulin

Les Amis du Moulin vous souhaitent une belle année et annoncent leur prochain rendez-vous. L'association Les Amis du Moulin, récemment créée, a pour ambition de renforcer les liens entre habitants, favoriser la convivialité et participer activement à la vie du quartier et de la commune. Inspirée par le nom de la rue du Moulin, lieu aujourd'hui disparu mais devenu un repère commun l'association se veut résolument tournée vers le présent et l'avenir. Le Moulin n'est pas ici un souvenir, mais un symbole de rassemblement, d'échanges et de projets partagés. Dès ses premières actions, notamment sa participation au marché de Noël organisé par le comité des fêtes, l'association a pu mesurer l'importance des moments de rencontre et l'énergie positive portée par les habitants et les bénévoles.

À l'occasion de cette nouvelle année, Les Amis du Moulin adressent leurs meilleurs voeux à l'ensemble des habitants : une année placée sous le signe du partage, de la solidarité, de la convivialité et des initiatives locales.

Dans cette dynamique, l'association a le plaisir d'annoncer son prochain événement : la braderie du 12 avril 2026, qui se tiendra à la Salle des Sports de Bouvigny.

Cet événement, ouvert à tous, a pour vocation de créer un moment chaleureux et fédérateur, propice aux échanges et aux rencontres entre habitants.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire ou faire toute demande de renseignement en envoyant un message via la page Facebook : Les Amis du Moulin de Bouvigny Boyeffles ou par téléphone de Valérie Hembert Hugon au 0632796944

Association jeune et en pleine construction, Les Amis du Moulin souhaitent continuer à se développer avec et grâce aux habitants. Toutes les idées et les bonnes volontés sont les bienvenues.



Cycle à faire - Amicale Laïque

Malgré une baisse des températures, le soleil était présent pour cette manifestation organisée conjointement par le club de marche de l'amicale Laïque de Bouvigny et notre club.

Un grand merci à tous les participants et participantes pour votre visite.

Nous remercions la municipalité de Bouvigny Boyeffles pour l'aide apportée à la réussite de cette manifestation.

Merci à Mario Grossi , Cycl'affaires de ta confiance et de ton soutien.

Cette année, nous avons eu la chance de recevoir «le Bison» qui prendra le départ sur le 90, merci Adrien PETIT.

Un grand merci à toutes les personnes bénévoles qui, une nouvelle fois, ont participé au bon déroulement de cette matinée.

Une gourde, paire de gant et des lunettes ont été récupérés,
ils vous attendent chez Cycl'affaires !



Bouvigny-Boyeffles Culture

Cette année, deux animations se sont déroulées dans le cadre des activités de Bouvigny-boyeffles culture.

Le groupe "Murmur", une soirée musique des années 80.

Beaucoup de monde à cette soirée où l'on pouvait écouter, chanter et danser.

Une petite collation étant offerte à chaque participant.



Une seconde animation a été proposée en décembre.

La compagnie "Ludicontes" qui nous a régale de ses histoires improvisées avec le public.

Elle est aussi intervenue auprès des élèves de l'école maternelle.

Le spectacle était offert par la municipalité



Comme l'an dernier, la deuxième exposition de l'atelier aquarelle s'est tenue dans le hall de la salle Florence Arthaud.

Les exposants ont apprécié le confort (chauffage et lumière) mis en place par les services techniques. Les visiteurs, venus nombreux, ont apprécié les échanges qu'ils ont eus avec les exposants.

Cette année, deux innovations, l'atelier aquarelle a offert un tablier de peintre à chaque participant (merci à Jocelyne pour leur réalisation) et les exposants ont peint une aquarelle devant le public, laquelle a fait l'objet d'une tombola.

Rendez-vous pour notre 3ème exposition le week-end de la Toussaint 2026 !